

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 10 décembre 2020

TSX-V: FEX

NR2020-06

**FJORDLAND FERA L'ACQUISITION DU PROJET HISTORIQUE
DE NICKEL ET CUIVRE RENZY AU QUÉBEC;
CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC MONÉTISE UN ACTIF SECONDAIRE**

Vancouver, C.B. – **FJORDLAND EXPLORATION INC.** (« Fjordland » ou la « Société » – Bourse de croissance TSX « FEX ») est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec la Corporation Métaux Précieux du Québec (« QPM ») pour acquérir 100% du projet de nickel-cuivre Renzy (la « Propriété »), également connu sous le nom du projet Vulcain.

Faits saillants:

- Option d'acquérir une participation de 100% dans le gîte de nickel-cuivre Renzy
- Des intersections à haute teneur identifiées, dont notamment 10,8 m de 1,3% de nickel et 1,8% de cuivre forés en 2005 (sondage RZ-05-11)
- Une estimation historique des ressources conforme au Règlement 43-101 démontrant une prospectivité nickel-cuivre pour la Propriété de 86 km²
- Des levés géophysiques antérieurs à réinterpréter pour générer de nouvelles cibles de forage
- Une opportunité pour des corps minéralisés plus importants en profondeur. Un nombre limité d'intersections de forage à plus de 100 m de profondeur

La convention d'option (la « Convention ») avec QPM permet à Fjordland d'acquérir un intérêt de 100% dans 68 claims miniers dans le canton de Hainaut, au Québec, en versant à QPM un montant total de 50 000 \$ en espèces, en émettant 1 000 000 actions ordinaires de Fjordland et en engageant un total 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur la Propriété sur une période de cinq ans. De plus, la Propriété est assujettie à une redevance de 1% sur le rendement net de la fonderie (la « Redevance ») en faveur de QPM à condition que Fjordland ait le droit à tout moment de racheter un demi pour cent de la Redevance pour une somme de 500 000 \$ et le deuxième demi pour cent de la Redevance pour la somme de 2 500 000 \$. Fjordland assume également les deux redevances de 2% sur le revenu net de fonderie. (« RNF ») préexistantes aux parties bénéficiaires. Chaque demi pour cent du RNF peut être racheté à tout moment pour la somme de 250 000 \$. Par conséquent, toutes les redevances préexistantes peuvent être retirées à tout moment pour la somme de 4 000 000 \$. La Convention est assujettie à l'approbation de la Bourse de croissance TSX, suivant laquelle le paiement en espèces et l'émission d'actions seront effectués dans les trois (3) jours.

Parallèlement à la transaction, la Société a jalonné 79 autres claims le long des limites sud-est de la Propriété. Par conséquent, la zone totale du projet mesure maintenant environ 86 km² et couvre les levés magnétiques et électromagnétiques réalisés AeroTEM II effectués par Aeroquest Limited en 2004.

James Tuer, président de Fjordland, a déclaré: « Le projet Renzy répond au mandat d'exploration de la Société qui consiste à maximiser les opportunités en minimisant les risques politiques, géologiques et financiers. Le projet est situé dans l'une des meilleures juridictions minières au monde. Il est doté d'un potentiel éprouvé de minéralisation à haute teneur et les coûts d'exploration et de développement peuvent être minimisés en raison de sa facilité d'accès. Nous croyons qu'il existe un énorme potentiel d'exploration et avons jalonné des claims supplémentaires pour incorporer la zone Renzy Shear au sud en spéculant qu'elle pourrait représenter une zone de racine en profondeur. Nous prévoyons utiliser notre accès à une équipe géophysique de pointe pour maximiser le potentiel de cette opportunité unique. »

Au sujet de la Propriété Renzy

La Propriété, y compris le gîte de nickel-cuivre de la mine Renzy, est située dans le canton de Hainaut, région de l'Outaouais, au Québec. Le secteur est facilement accessible toute l'année en véhicule à 250 km au nord d'Ottawa et à 350 km au nord-ouest de Montréal. La topographie est généralement plate et le substrat rocheux est couvert de mort-terrain jusqu'à 30 m d'épaisseur sur la majeure partie du secteur.

Le gîte de la mine Renzy a été découvert en affleurement sur une île du lac Renzy en 1955. Une mine à ciel ouvert jusqu'à une profondeur maximale de 30 m de la surface rocheuse existait auparavant sur la Propriété. Pendant la période de production de 1969 à 1972, 716 000 tonnes courtes ont été extraites avec des teneurs moyennes de 0,70% de nickel et de 0,72% de cuivre. Les concentrés ont été expédiés aux installations de Falconbridge à Sudbury. La mine a fermé lorsque Falconbridge n'a pas renouvelé le contrat d'achat de concentrés en raison d'une économie en perte de vitesse et d'un surplus de nickel sur les marchés mondiaux.

Tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, le gîte de mine Renzy contient des ressources minérales historiques comprenant des ressources indiquées de 51 000 tonnes 0,79% Ni et 0,72% Cu et des ressources présumées de 280 000 tonnes à 0,82% Ni et 0,89% Cu avec une teneur de coupure de 0,7% équivalent Ni. La ressource est tirée d'un rapport technique déposé sur SEDAR intitulé « Rapport technique - Évaluation des ressources, novembre 2007 Propriété Vulcain, canton de Hainaut » préparé pour Matamec Explorations Inc. (« Matamec ») par Geostat Systems International Inc. et daté du 22 novembre 2007. Matamec a fusionné avec QPM en 2018. Voir « Déclaration des ressources minérales » ci-dessous.

En 2005, Matamec a foré une grille de 19 trous verticaux d'une profondeur moyenne de 80 m latéralement à la mine d'origine. Des exemples des intersections à haute teneur sont les suivantes :

Sondage	Intersection (m)	Ni (%)	Cu (%)	Co (%)	Platinoïdes+Au (g/T)
RZ-05-01	2,3	1,0%	1,1%	0,05%	0,19
RZ-05-05	3,0	1,0%	1,6%	0,05%	0,24
RZ-05-07	4,9	2,1%	1,7%	0,15%	0,32
RZ-05-10	3,0	1,9%	4,1%	0,14%	0,55
RZ-05-11	10,8	1,3%	1,8%	0,09%	0,22
RZ-05-14	14,7	1,0%	1,2%	0,07%	0,28

Remarque: se référer au communiqué de presse de Matamec daté du 26 septembre 2007 intitulé « Matamec double les ressources minérales sur Vulcain »

En 2008, Matamec a foré 40 sondages courts d'une moyenne de 75 m ciblant des anomalies de polarisation provoquée («IP») et a testé 6 des 18 zones identifiées comme zones cibles géophysiques sur la base des levées IP. Les résultats n'ont pas été divulgués par voie de communiqué de presse. Aucune exploration n'a été menée sur les 12 autres zones.

In 2008, Matamec drilled 40 short holes averaging 75 m targeting Induced Polarization ("IP") anomalies and tested 6 of the 18 areas identified as geophysical target zones based on IP surveys. Results were not pre released. The remaining 12 areas have had no exploration conducted over them.

Potentiel d'exploration

Le modèle original de mise en place de la minéralisation suggérait que toute la minéralisation serait proche de la surface. En conséquence, seules des cibles peu profondes ont été explorées. Des campagnes de forage ont eu lieu en 1956, 2005 et 2008. Les sondages du milieu du 20^e siècle ont été réalisés avec des sondages de diamètre AX et EX (environ 1 po.) jusqu'à environ 32 m comme outil d'exploration. Les programmes ultérieurs ont ciblé la zone de la fosse d'origine et certaines autres zones localisées où les affleurements du substrat rocheux

montraient une composition chimique prometteuse. Les nouveaux modèles d'exploration de l'emplacement du magma suggèrent que des cibles plus profondes sont possibles.

Le groupe de claims du gîte Renzy se trouve à l'extrémité sud-ouest de la terrane Renzy, juste au nord de la zone de cisaillement Renzy dans la province de Grenville du Bouclier canadien. L'emplacement de la zone de cisaillement et la quantité globale de roches mafiques / ultramafiques qui transportent des sulfures avec une concentration élevée de Ni, Cu et PGM sont de bon augure pour la recherche de gîtes supplémentaires.

Au sujet de Fjordland Exploration Inc.

Fjordland Exploration Inc. est une société d'exploration minière qui se concentre sur la découverte de gîtes économiques de grande taille situés au Canada. Fjordland explore activement deux projets de nickel de haute qualité.

En collaboration avec HPX et Commander Resources, Fjordland explore la cible « Pants Lake Intrusive » de South Voisey's Bay, un gîte de Ni-Cu-Co analogue au gîte voisin de Voisey's Bay situé à environ 80 km au nord.

CanAlaska Uranium a accordé une option à Fjordland afin d'acquérir une participation dans le projet North Thompson Nickel Belt, situé à 20 km au nord de la mine à longue vie de Thompson de Vale située au nord du Manitoba. Le projet est considéré comme prospectif pour la minéralisation de sulfure magmatique Ni-Cu-Co-platinoïdes analogue aux gîtes qui encaissent la mine historique. La société obtient un intérêt de 49% dans le projet en dépensant 1,5 million de dollars d'ici mai 2022.

Au sujet de Corporation Métaux Précieux du Québec

QPM est une société d'exploration aurifère avec de vastes terrains dans la région très prometteuse d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec, à proximité de la mine d'or Éléonore de Newmont Corporation. Le projet phare de QPM est le projet Sakami avec des teneurs significatives et des cibles bien définies prêtes à forer. L'objectif de QPM est d'avancer rapidement le projet à l'étape de l'estimation de ressources minérales.

Énoncé sur l'estimation des ressources

La classification des ressources minérales et des réserves minérales utilisée dans le rapport reposait sur les définitions fournies dans le Règlement 43-101, qui est entré en vigueur le 1^{er} février 2001. Ils ont en outre confirmé qu'ils suivaient les lignes directrices adoptées par le Conseil de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole au sujet des normes de l'ICM / du Règlement 43-101. Pour le modèle, 251 des 425 sondages (et 1988 des 2 023 analyses) qui sont situés près de la zone ont été utilisés. En octobre 2004, Geostat Systems International Inc. (« Geostat ») a vérifié et validé les 406 sondages au diamant réalisés avant le programme de forage de Matamec 2005 (sondages de la série RZ-05). L'élévation des 406 sondages est très imprécise et l'emplacement des sondages est quelque peu imprécis, surtout loin de l'ancienne mine. Ces sondages proviennent d'archives (cartes, journaux, coupes, etc.). Geostat a considéré les données suffisamment valides pour procéder à l'estimation des ressources de la catégorie présumée. Les informations sur les sondages provenant des 19 sondages de 2005 ont été jugées suffisamment précises pour calculer les ressources indiquées ou mesurées à condition que la quantité de données soit suffisante.

Le modèle géologique a été réalisé sur 20 sections. Comme décrit dans le document « Estimation des ressources minérales et des réserves minérales - Lignes directrices de bonnes pratiques » adopté par le Conseil de l'ICM en 2003, l'interprétation est ensuite à nouveau découpée dans une autre direction afin de vérifier la continuité spatiale du modèle géologique. Les tranches ont été modélisées sur des tranches horizontales de 5 m d'épaisseur chacune. Le modèle mesure environ 750 m de longueur sur 70 m de largeur sur 10 à 50 m d'épaisseur.

Une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travail pour classer l'estimation historique comme une ressource minérale actuelle sur la base des pratiques révisées selon l'ICM (2014) et ne devrait pas être traitée ou invoquée comme telle. La Société considère que le rapport selon le Règlement 43-101 est pertinent étant donné qu'aucun autre travail important n'a été réalisé sur le gîte depuis la publication de l'estimation historique des ressources minérales.

Robert Cameron, P. Geo., Conseiller technique de la société, est une personne qualifiée dans le contexte du Règlement 43-101 et a lu et assume la responsabilité des aspects techniques de ce communiqué. Pour plus d'informations techniques, veuillez visiter le site Web de Fjordland à l'adresse www.fjordlandex.com

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

“James Tuer”

James Tuer, Président

Pour plus de renseignements:

James Tuer

Téléphone: -604-688-3415

info@fjordlandex.com

www.fjordlandex.com

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations ou informations prospectives. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques incluses dans ce communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, les déclarations concernant des plans et objectifs futurs de la Société sont des déclarations prospectives qui impliquent divers risques et incertitudes. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des plans ou attentes de la Société comprennent les prix du marché, les conditions économiques générales, du marché ou des affaires, les changements réglementaires, l'opportunité des approbations gouvernementales ou réglementaires et d'autres risques détaillés dans les présentes et de temps à autre dans les documents déposée par la Société auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf disposition contraire de la législation sur les valeurs mobilières applicable.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.